

Unité de la jeunesse, de l'enfance et de la parentalité

Service de protection de l'adulte et de la jeunesse



L'Unité de la jeunesse, de l'enfance et de la parentalité (UJEP) développe des offres et soutient des prestations bénéficiant aux enfants, aux jeunes et à leurs parents, en s'appuyant sur la loi sur le soutien aux activités de jeunesse extrascolaires (LSAJ). Elle soutient également les initiatives de jeunes neuchâtelois-e-s et relaie leurs préoccupations.

Missions de l'unité



Favoriser la participation des enfants et des jeunes



Renforcer la prévention primaire et secondaire, et promouvoir les droits de l'enfant



Développer, coordonner et mettre en oeuvre la politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse dans les domaines de la participation et de l'encouragement.

Nos prestations



Des soutiens financiers pour les projets de jeunes de moins de 26 ans



Des bonnes pratiques pour l'organisation de camps extrascolaires



Un catalogue de prestations pour les parents

Et bien plus encore !



Unité de la jeunesse, de l'enfance et de la parentalité (UJEP)
Rue de Tivoli 5
Case postale 1
2002 Neuchâtel 2



032 889 82 46



ujep@ne.ch



www.ne.ch/ujep

